

Intolérance

La Suisse est un pays hautement touristique, par la beauté de ses sites montagneux, ses belles forêts et ses lacs splendides. Il est aussi réputé par la haute qualité de ses hôtels et ses restaurants. Toutefois, ce qui a attiré récemment le feu des médias sur ce pays, n'a rien à voir avec le tourisme.

A la surprise générale, 57,5% des Suisses ont approuvé le dimanche 29 novembre, par voie référendaire, « l'initiative » de l'UDC (Union démocratique du centre, une formation populiste de droite) et de l'Union démocratique fédérale (UDF, droite chrétienne) d'interdire la construction des minarets sur le territoire helvétique, qui y dénonce un « symbole politico-religieux ».

Les réactions au résultat de ce référendum étaient majoritairement défavorables, tant par la communauté internationale que par la presse helvétique elle-même qui estime que ses concitoyens ont été « inspirés par la peur » lors de ce vote, ainsi que par le Secrétaire général de la Conférence épiscopale suisse, Mgr Félix Gmür, qui a qualifié ce

vote de « coup dur pour la liberté religieuse et l'intégration ».

Beaucoup d'observateurs ont interprété ce vote comme une tentation des partis de droite de se replier sur soi et de faire de l'étranger, particulièrement le Musulman, le bouc émissaire de tous les maux des sociétés occidentales. Devant les carences à résoudre les problèmes socioéconomiques de leurs pays, ils cultivent « la peur de l'étranger ».

Ce résultat n'est pas une simple atteinte à la liberté religieuse, c'est aussi une insulte aux sentiments de la communauté musulmane en Suisse et dans le monde ; sachant que 400.000 musulmans vivent dans la Confédération suisse (sur 7,6 millions d'habitants) et sur les 150 lieux de prière, seulement

quatre mosquées disposent d'un minaret.

Ainsi, le secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), Ekmeleddin Ihsanoglu, a déploré dans un communiqué «une évolution malencontreuse qui ternit l'image de la Suisse en tant que pays respectant la diversité, la liberté de culte et les droits de l'Homme». Et l'OCI a demandé aux autorités suisses d'«invalidier le vote» anti-minarets.

Si la classe politique suisse étudie diverses pistes (saisir la Cour européenne des droits de l'homme, ou bien lancer une «contre initiative»), l'opinion publique internationale et notamment la communauté musulmane devront user de tous les moyens légaux pour faire pression sur la Suisse afin qu'elle invalide ce « vote de l'intolérance » qui va à l'encontre des droits fondamentaux de l'homme.